

Rapport d'activités

# 2015

Nouvelle gouvernance



Pays  
Vallée  
de la  
Dore

# Sommaire

Edito.....	2
Le Pays Vallée de la Dore en 2015.....	3
Représenter et animer les Communautés de Communes membres .....	4
Auvergne + .....	5
Politique culturelle.....	6
Politique Santé .....	7
Politique Mobilité.....	8
Habitat et urbanisme.....	9
Numérique .....	10
Perspectives .....	11

© image de couverture : Jean-Luc MAVEL.



Rapport d'activités Pays Vallée de la Dore 2015

Édition : Pays Vallée de la Dore

Directeur de publication : Gilles LALUQUE

Tirage : 150 exemplaires

Rédaction : Emilie GRILLE

Conception graphique : Parc Livradois-Forez

Impression : Imprimer par nos soins

## Le mot du Président de la Formation Pays Vallée de la Dore

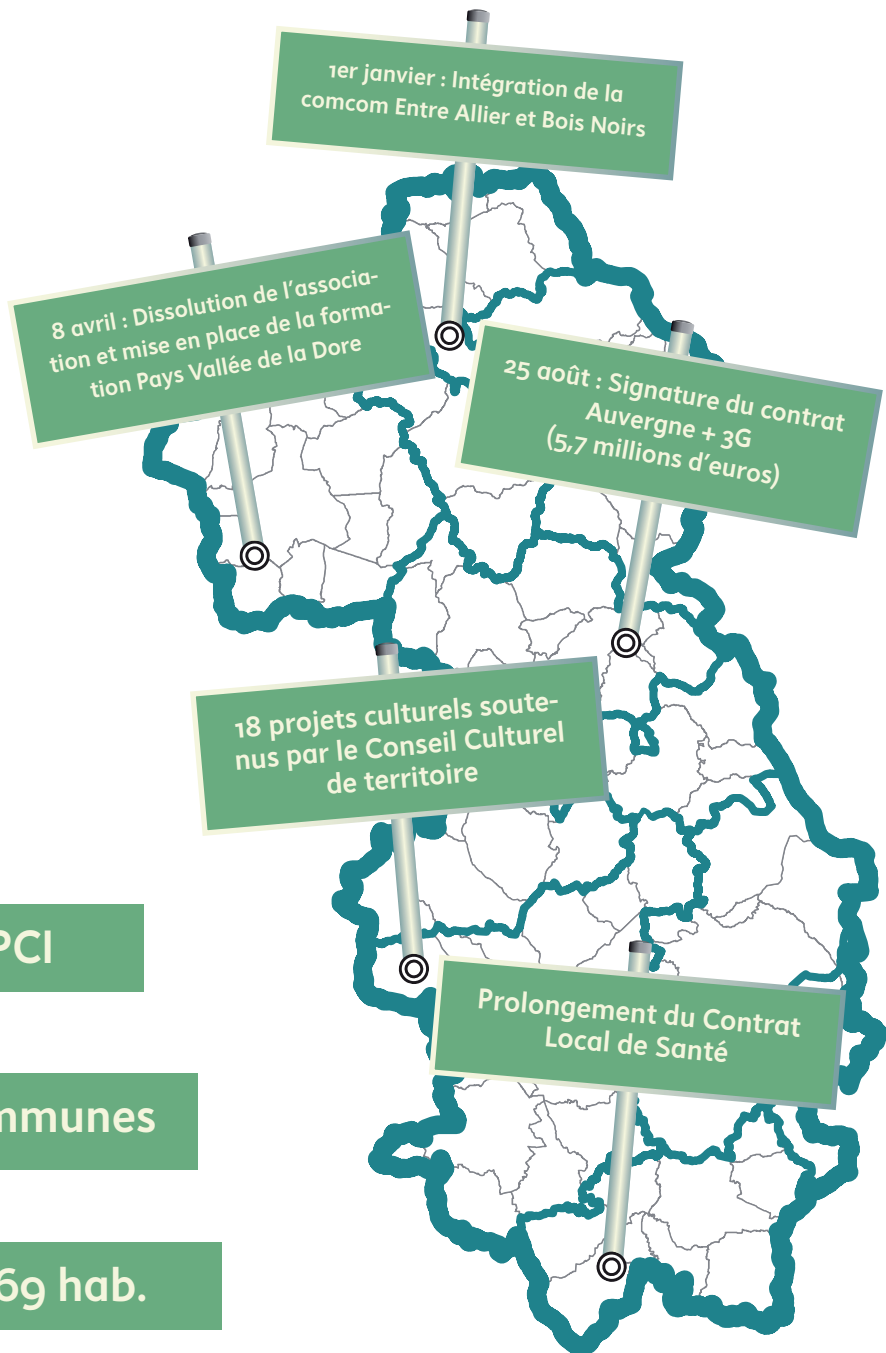
2015, année climatologiquement très chaude, l'a été aussi pour votre Pays. D'une part, nous avons dissout sa structure associative pour intégrer le syndicat mixte qui porte aussi la mise en oeuvre de la charte du Parc Livradois-Forez, le SAGE Dore et le SCoT, et d'autre part, nous avons collectivement élaboré, négocié et signé le Contrat Auvergne + 3ème génération avec le Conseil régional.

Le Livradois-Forez, au travers de son « syndicat mixte multi cartes », innove au service de la mutualisation des compétences et des moyens. Ce projet collaboratif, à grande échelle, est un pari sur la capacité des femmes et des hommes à regarder ensemble dans la même direction. Votre Pays contribuera à sa réussite.

Parmi les exemples les plus significatifs, permettez-moi de souligner le renforcement de la collaboration culturelle avec entre autres la mise en place d'une saison culturelle « Les Jeunes Pousses » à destination du jeune public des « 5 collectivités du Nord » ; la pose des premières pierres de notre avenir commun numérique, dont l'apprentissage de bases techniques et le partage de l'existant ; l'accompagnement de la concrétisation des premiers collectifs de soignants, en maison pluridisciplinaire de santé ou pôle de santé ; ...

Gilles Laluque, Président.

# Le Pays de la Vallée de la Dore en 2015



# Le Pays de la Vallée de la Dore en 2015

Gouvernance : porter vos projets d'EPCI membres, au sein d'une nouvelle organisation

## Faits marquants 2015

Suite à la dissolution de l'association, 22 délégués communautaires ont été désignés pour le comité syndical de la formation Pays Vallée de la Dore. Ils ont élu le 8 avril dernier Gilles Laluque comme président.

La formation Pays Vallée de la Dore, c'est l'un des objets du syndicat mixte du Parc Livradois-Forez, dont les statuts révisés ont permis l'intégration d'un objet Pays au même titre que l'objet SAGE Dore, et la formation SCoT, issue du transfert de compétence par les 12 communes de communes du périmètre SCoT.

Les objectifs fondamentaux du Pays ont été repris, à savoir la santé, la culture, l'habitat et la mobilité, auxquels s'est ajouté le numérique. Ces sujets sont abordés au sein des commissions thématiques dédiées, animées par un élu référent pour chacune, respectivement Frédéric Fargette, Lionel Zwenger, Martine Munoz et Michel Sauvade.

Le Pays, c'est aussi un Conseil de développement, qui garde sa place dans cette nouvelle organisation. Présidé par Elie Fayette, il a été associé à l'élaboration du Contrat Auvergne +. Sa refonte est envisagée pour développer son implication au sein des commissions de travail et anticiper les futurs conseils de développement au sein des grandes intercommunalités.

## Les délégués à la Formation Pays

### Entre Allier et Bois Noirs

Tony Bernard et Bernard Vignaud

### Entre Dore et Allier

Jean-Philippe Ausset et Julien Thellier

### Montagne Thiernoise

Xavier Guyonnet et Serge Perche

### Thiers Communauté

Abdelhraman Meftah et Martine Munoz

### Pays de Courpière

Christiane Samson et Gilles Laluque

### Pays d'Olliegues

Yves Fournet Fayard et Jean-Lou Garmy

### Pays de Cunhat

Frédéric Fargette et Gérard Grenier

### Haut-Livradois

Jean-Louis Chantelauze et Jean-Luc Coupat

### Pays d'Ambert

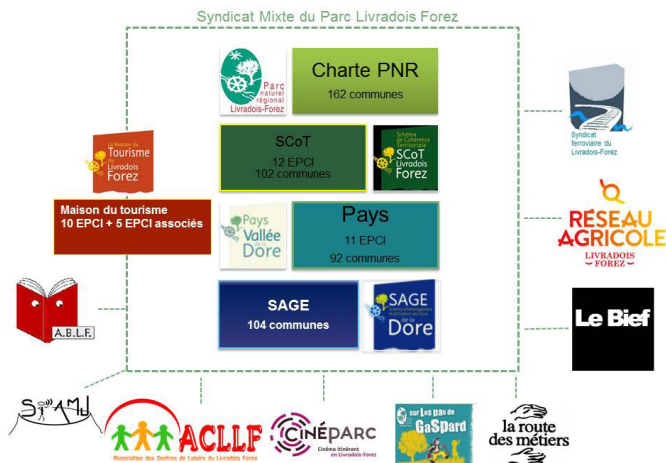
Guy Gorbinet et Lionel Zwenger

### Livradois Porte d'Auvergne

Daniel Barrier et Michel Sauvade

### Pays d'Arlanc

Jean-Claude Daurat et Jean Savinel



# Le Pays de la Vallée de la Dore en 2015

## Contrat Auvergne + 3ème génération 2015-2017 : Faire profiter tout notre territoire

### Faits marquants 2015

Alors que s'achèvent progressivement les projets programmés dans le cadre du contrat Auvergne + 2ème Génération, le Pays et les 11 Communautés de Communes membres ont consacré une grande partie de l'année 2015 à l'élaboration du contrat Auvergne + 3ème Génération pour 2015-2017.

L'évaluation du second contrat ainsi que l'affirmation d'une nouvelle stratégie régionale dans le cadre de son SRADDT ont permis d'élaborer la troisième génération autour des 4 ambitions régionales : transition énergétique, accueil de nouvelles populations, gouvernance et numérique.

Plus de solidarité, plus de cohérence avec les autres politiques territoriales et de nouvelles ambitions, voilà ce qu'il faut retenir de ce nouveau contrat, résolument inscrit dans la volonté de contribuer à l'attractivité du territoire.

A noter également la possibilité de programmer des projets numériques lors d'un avenant, avec un montant disponible de près de 90 000€.

### Quelques exemples

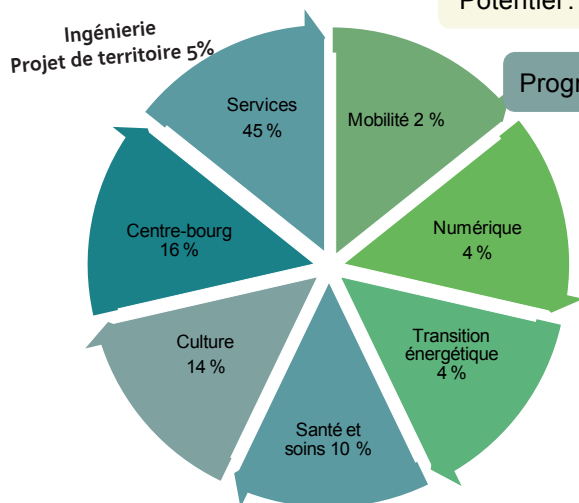
Près de 40 projets ont été programmés pour 2015-2017 : le soutien à la requalification des piscines d'Ambert et de Thiers reconnues communautaires, le lancement des assises de la Mobilité par le Syndicat Intercommunal de Transport Thiers-Peschadoires, la poursuite des opérations de requalification des centres bourgs, des actions numériques dont le e-tourisme porté par la Maison du Tourisme, le soutien aux travaux de restructuration de la voie ferrée Peschadoires Sembadel, ...

Une seule action est portée directement par le Pays, en faveur de l'organisation de l'offre de soins de 1er recours. Le contrat permet en outre le soutien à l'ingénierie, pour la mise en oeuvre du contrat Auvergne +, l'animation des commissions du Pays et l'élaboration du SCOT Livradois-Forez, soit 2 ETP.

Le Pays n'a pas vocation à être maître d'ouvrage des opérations. Il intervient à la demande des collectivités membres, en témoigne le travail sur la santé, la mobilité ou la culture.

Potentiel : 5,8 millions d'€

Programmé : 5,7 millions d'€



Zoom sur le Contrat Auvergne + 2ème G. Sur les 48 projets programmés en 2011, près de 35 ont été réalisés. La programmation était de 85,5% de l'enveloppe FRADDT dont près de 50% ont déjà été attribués. Les projets devront être terminés au plus tard au 31 décembre 2016.

# Le Pays de la Vallée de la Dore en 2015

## Culture : Faire vivre le projet culturel de territoire à travers le conseil culturel du Pays

### Faits marquants 2015

Depuis 2010, la programmation des projets culturels a évolué et atteint pour la première fois en 2015 un taux de programmation proche de 100% (74 800 sur 75 000€). 18 projets auront bénéficié d'une subvention régionale dans ce contexte, pour n'en citer que quelques-uns, Thiers à la page, Lezoom sur l'Art, Ecartis aux Jardins, Musique en Famille, La Ronde des Copains, Les Concerts de Vodable, le Festival Rural de Châteldon, Aubusson, ...

L'augmentation de la programmation s'explique par l'accompagnement beaucoup plus important des porteurs de projet et la capacité à générer de nouveaux projets structurants, à l'image de la première saison culturelle jeune public sur le bassin de Thiers, «Les Jeunes Pousses» en 2015. C'est aussi dans ce cadre que sont accompagnés des projets plus structurants, à l'image des actions du centre culturel Le Bief.

Pour 2016, 19 dossiers ont été reçus dont 4 nouveaux. Ils seront proposés au conseil culturel de territoire en 2016.

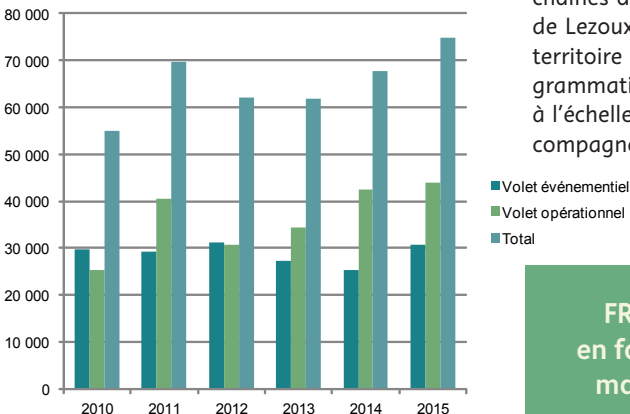
### Retour sur le Projet Culturel

Elaboré en 2010 avec l'appui du Transfo, le projet culturel de territoire a été réaffirmé dans le cadre du volet stratégique du contrat Auvergne +.

- Poursuivre le rééquilibrage en matière d'équipements culturels et de « fonctionnement »
- Accompagner la professionnalisation des acteurs culturels du territoire
- Faire de l'offre culturelle un vecteur d'intégration et de lien social ainsi qu'une ressource économique.

La culture est facteur de lien social, elle contribue à l'identité d'un territoire vivant et attractif en même temps qu'elle favorise l'émergence, chez ses habitants, d'une représentation positive de leur territoire. Plus encore, elle est aussi économique, sociale et durable ! La culture doit donc être promue comme un vecteur privilégié de développement économique local permettant de faire évoluer les représentations du territoire notamment auprès de ses habitants.

Notre manque d'équipements étant sur le point d'être rattrapé avec les ouvertures prochaines de la médiathèque intercommunale de Lezoux ou encore La Scierie à Ambert, le territoire bénéficie également d'une programmation pluridisciplinaire et organisée à l'échelle des territoires, qu'il convient d'accompagner.



**FRADDT Pays : 30 000 €**  
en faveur de l'acquisition de matériel scénique mobile

# Le Pays de la Vallée de la Dore en 2015

## Santé : Mieux s'organiser pour mieux se soigner !

### Faits marquants 2015

Plusieurs collectifs de professionnels de santé ont été accompagnés, à l'image de celui de la Vallée de la Durolle (Saint-Rémy-sur-Durolle et Thiers), qui a permis la fédération des professionnels autour d'un projet de santé commun et labélisé par l'ARS en septembre 2015.

Le Pays aura aussi participé à l'émergence d'un projet de santé sur le Pays d'Arlanc et poursuit son implication aux côtés des professionnels de santé de Cunhat dans le cadre d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire. L'expertise du Pays est aujourd'hui reconnue et mérite de se poursuivre, en cohérence avec les orientations de la Loi Santé adoptée en décembre 2015, mais aussi et surtout à l'échelle de son territoire pour stopper «l'hémorragie médicale».

En matière d'organisation des professionnels de santé, le Pays a également proposé un cycle de formation à la e-santé avec l'appui du GCS Simpa, auprès de 40 professionnels de santé.

### QU'EST-CE QU'UN PROJET DE SANTE ?

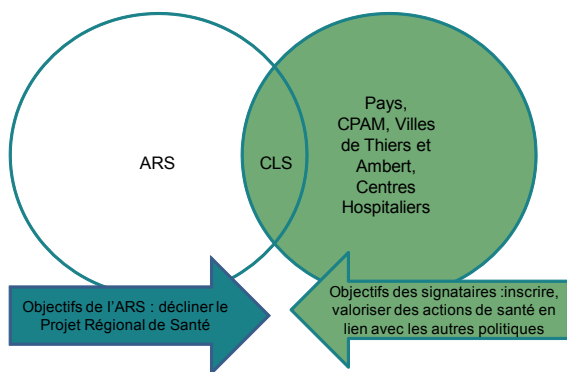
C'est la définition d'une organisation collective permettant de garantir la permanence et l'accès aux soins, la formation en continue, des réponses aux besoins de santé d'un territoire et d'une meilleure coopération pluridisciplinaire. Les projets de santé sont aujourd'hui une des réponses au problème de désertification médicale.

### Contrat Local de Santé

Le Pays est signataire depuis 2012 du premier Contrat Local de Santé de la région Auvergne. Il pilote particulièrement l'orientation concernant l'offre de soins de 1er recours dans l'objectif d' :

- Améliorer et dynamiser l'offre de soins de premier recours / développer la prévention
- Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé
- Augmenter l'attractivité du territoire pour de jeunes professionnels de santé et plus largement auprès des jeunes actifs

Le CLS constitue un outil de concertation et permet aujourd'hui de prendre en compte l'ensemble des acteurs d'un territoire en matière de santé. Si le Pays n'a pas vocation à être soignant, les actions des EPCI membres contribuent au développement du territoire, dans le domaine de la santé.



**FRADDT Pays : 24 000 €  
en faveur de l'accompagnement  
des projets de santé**

# Le Pays de la Vallée de la Dore en 2015

## Mobilité : accompagner les opérateurs de transport et les collectivités dans leur politique de déplacement plus efficace

### Faits marquants 2015

Résolution inscrit comme un enjeu fédérateur des bassins de vie ambertois et thiernois, le Pays poursuit son rôle d'accompagnement des projets. En effet, le Pays n'est pas Autorité Organisatrice de Transport, pour autant la connaissance acquise avec les études sur la mobilité ainsi que sa reconnaissance sur le terrain lui permettent d'assurer une veille sur l'offre de transport, mais aussi d'inciter à l'évolution du schéma de transport public ou à la promotion de nouveaux modes de déplacement, comme ce fut le cas pour le covoiturage.

Fort de cette expertise, le Pays a participé à la réflexion en faveur des Assises de la Mobilité portées par le syndicat intercommunal des Transports Urbains Thiernois dont le démarrage est prévu en 2016.

Le Pays a également participé à une journée « créativ lab » à la région Auvergne en présence d'autres acteurs, et consacrée à la mobilité en milieu rural. Si la place de l'automobile est très prégnante sur les territoires ruraux, les collectivités ne doivent pas se priver de penser à d'autres modes de déplacement, collectifs, alternatifs, doux, ...

Les réflexions en faveur des usages numériques peuvent aussi être un des éléments de réponse.



### Un observatoire de la mobilité ?

Les déplacements sont aujourd'hui régis par la loi LOTI, qui définit les compétences et périmètres d'intervention des Autorités Organisatrices de Transport.

La mobilité se définit comme une action, le fait de se déplacer, d'avoir accès à, ...

Aujourd'hui, cette problématique est prise en compte dans l'ensemble des politiques de développement des territoires. C'est un véritable enjeu transversal dès lors que l'on parle d'accessibilité aux services des personnes, mais aussi en matière d'urbanisme. A son niveau, et avec l'appui des collectivités locales, le Pays anime un observatoire de la mobilité, qui vise d'une part à suivre l'information sur les données de transport, et d'autre part à accompagner les collectivités dans la recherche de nouveaux modes de déplacements.

**FRADDT Pays : 38 400€  
pour les Assises de la Mobilité**





# Le Pays de la Vallée de la Dore en 2015

## Habitat : Saisir l'opportunité du SCoT pour réinterroger notre projet de territoire

### Faits marquants 2015

Depuis 2010, le territoire s'est saisi de l'urbanisme réglementaire. Les communautés de communes ont élaboré entre autre leurs Programmes Locaux de l'Habitat, dont l'un des enjeux porte sur le renforcement des centralités. Cette ambition nationale est prégnante sur le territoire, grâce au programme opérationnel « Habiter autrement les centres-bourgs », porté par le Parc naturel régional Livradois-Forez et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme en 2013.

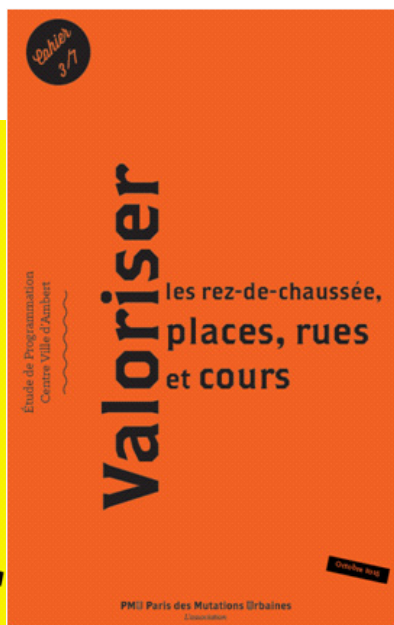
2015 aura particulièrement été marquée par l'étude «Habiter Ambert, tout un art de vivre», qui s'est traduite par la publication de 7 carnets dédiés à la politique habitat dans son ensemble. En effet, elle ne se réduit pas au logement, mais doit intégrer aussi l'aménagement des espaces publics, la question des commerces et services aux personnes ou encore la mobilité.

### Lancement du SCoT Livradois-Forez

Porté par le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez, dans le cadre d'une compétence transférée, le périmètre d'études du SCoT a été arrêté en février 2015 par l'Etat. Son périmètre est légèrement différent du Pays puisqu'il compte la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance en plus.

L'élaboration d'un tel document d'urbanisme, outre les obligations réglementaires, constitue pour le territoire une opportunité pour réinterroger son projet de territoire.

**FRADDT Pays : 80 000 €**  
pour les études et le soutien à  
l'ingénierie



# Le Pays de la Vallée de la Dore en 2015

Numérique : acquérir une culture commune et saisir l'opportunité des usages numériques pour l'attractivité de notre territoire



## Faits marquants 2015

Le Pays s'est doté d'une feuille de route sur le numérique.

Perçu dans un premier temps comme un critère imposé par le Conseil régional en vue de la contractualisation, le Pays s'est saisi de cette problématique, avec l'organisation de trois événements visant à acquérir une culture commune.

Deux rencontres dédiées aux EPCI membres et une soirée d'information à la e-santé avec l'appui du Groupement de Coopération Sanitaire SIMPA, chargé de la e-santé en Auvergne.

Objectifs atteints en 2015, avec une stratégie numérique affirmée et qui donnera lieu à de nouveaux temps forts en 2016 :

- Journée pratique Open Data : Libérer mes données, oui, mais pourquoi ?
- Poursuite des actions de la Maison du Tourisme (e-tourisme)

**FRADDT Pays : 56 000 € pour les actions e-tourisme portées par la Maison du tourisme**  
**90 000 € environ pour l'avenant qui reste à bâtir autour des projets à composante numérique**

## Retour sur les Laboratoires des Usages Numériques

Les LUN, organisés avec l'appui de la Région, ont permis de partager et d'acquérir une culture numérique, nécessaire à l'élaboration d'une feuille de route.

Le numérique, ce n'est pas seulement les infrastructures, mais ce sont aussi les usages qui en découlent, et qui constituent des leviers de développement indispensables à un territoire.

La feuille de route s'organise autour de sept orientations :

- valoriser et faire connaître les richesses du territoire
- favoriser l'économie locale et les circuits courts
- accompagner la médiation numérique et la formation «grand public»
- encourager l'innovation dans les pratiques éducatives
- garantir l'accès aux soins et faciliter le travail des soignants
- encourager la mobilité sur le territoire

Deux objectifs transversaux ont été exprimés autour de la mise en place de tiers-lieux et l'exemplarité des EPCI et des collectivités locales du territoire.

A noter également la collaboration de l'association Livradois Forez Média à travers la réalisation de reportages sur les initiatives numériques.

# Le Pays de la Vallée de la Dore en 2015

## Perspectives

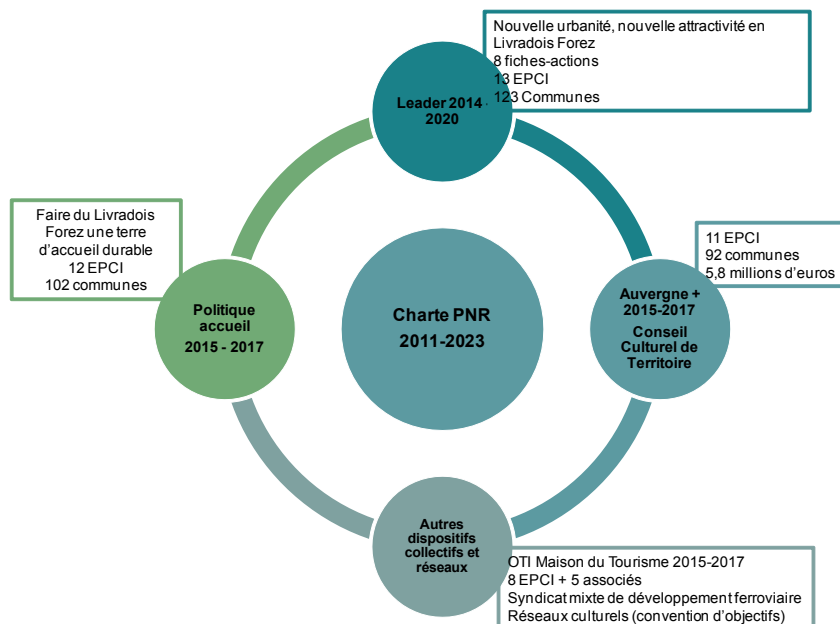
A l'heure où nous écrivons ce rapport d'activités, les chantiers du Pays, comme on aime le dire, se poursuivent. En témoignant :

- la réunion de la commission culture du 15 janvier, en faveur de l'instruction des projets culturels de 2016
- la réunion de la commission santé du 28 janvier, forte de la mobilisation des collectivités et professionnels de santé, qui a produit une feuille de route visant à attirer et accueillir des professionnels de santé et à faciliter leur organisation
- la réunion d'information sur l'open-data du 8 février, et qui devrait rapidement conduire à un atelier pratique de libération d'un jeu de données publiques
- la réunion de lancement des Assises de la Mobilité du 18 février sur le nord du territoire.

Le Pays n'omet pas les mutations et recompositions de ses territoires, ses EPCI membres, fondateurs d'un projet de territoire commun, qui travaillent aujourd'hui à l'élaboration de nouveaux projets de territoire au sein de nouvelles intercommunalités.

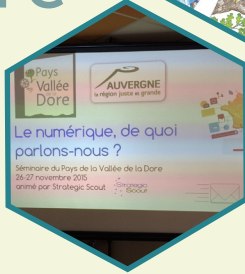
Pour autant, l'organisation qui est aujourd'hui en place témoigne d'une harmonisation des outils de développement offerts au territoire, il existe peu de territoires organisés ainsi et qui ont la chance de bénéficier à l'horizon 2020 de l'ensemble des politiques publiques.

Dans ce contexte, le Pays contribue ainsi à l'élaboration du programme Leader 2014-2020, à la mission « Accueil de nouvelles populations » pour 2015-2017, à la mise en oeuvre des orientations de la charte du Parc naturel régional Livradois-Forez, au sein désormais du syndicat mixte du Parc Livradois-Forez.



# Rapport d'activités 2015

 Pays  
Vallée  
de la  
Dore



Formation Pays Vallée de la Dore  
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont  
Tél. 04 73 95 57 57  
Fax 04 73 95 57 84  
Courriel [e.grille@parc-livradois-forez.org](mailto:e.grille@parc-livradois-forez.org)  
[www.parc-livradois-forez.org](http://www.parc-livradois-forez.org)

**AUVERGNE – RhôneAlpes\***

\*Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1er octobre 2016, après avis du Conseil Régional.

